PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION
TENU LE LUNDI 28 AOÛT 2023
À L'ÉCOLE NOTRE-DAME-DE-L'ASSOMPTION

Présences : **Monsieur Sébastien Turner,** parent
Madame Christine Leclair, parent
Monsieur Dominic Loiselle, enseignant
Madame Josée Pomminville, enseignante
Madame Karine Frappier-Faubert, TES
Madame Marie-Claude Lavoie, parent
Madame Maude Beaulieu, enseignante
Monsieur Sébastien Roy, parent
Madame Rachida Chaala, technicienne au SDG
Madame Cynthia Francoeur-Randlett, parent substitut

Absences : **Monsieur Philippe Mercure,** parent
Monsieur Jean-Sébastien Motard, parent
Madame Marie-Pier Vanslette, psychoéducatrice

Direction : **Madame Nathalie Decamps**

1. **Accueil et vérification du quorum;**
   Le quorum étant atteint, Monsieur Sébastien Turner souhaite la bienvenue et ouvre la réunion à 19h02.

2. **Période de questions du public;**
   Aucune prise de parole.

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour;**
   Monsieur Sébastien Turner fait la lecture de l'ordre du jour.
   Il est proposé par Monsieur Sébastien Turner et appuyé par Madame Josée Pomminville d'adopter l'ordre du jour.

   Adopté **CE-22-23-053**

4. **Adoption du procès-verbal du 19 juin 2023;**
   La lecture du procès-verbal est faite par les membres du CE.
   Il est proposé par Madame Maude Beaulieu et est appuyé par Madame Karine Frappier-Faubert d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 19 juin 2023.

   Adopté **CE-22-23-054**

5. **Suivis au procès-verbal 19 juin 2023;**

5.1 Levée de fonds - projet cour d'école

Madame Decamps nous informe que plusieurs écoles sont en lice pour obtenir les fonds et l'accompagnement des ressources matérielles du CSS pour des projets d'embellissement de cours d'école. Sept écoles sont en attente alors que l'école NDA n'a pas présenté son projet. Le questionnement est soulevé concernant la levée de fonds puisque le projet cour d'école sera dans plusieurs années. Il est suggéré de maintenir la levée de fonds, mais de l'établir en plusieurs phases et de séparer les fonds récoltés entre la fête de fin d'année (50% des sommes amassées) et l'éventuel projet d'embellissement de la cour d'école (50% des sommes amassées). S'il reste des surplus à la suite de la fête de fin d'année. Ils seront versés dans le fonds à destination spéciale pour le projet cour d'école.

Adopté à l'unanimité **CE-22-23-055**

6. **Rapport annuel;**

Madame Decamps procède à la lecture du rapport annuel.

Il est proposé par Monsieur Sébastien Turner et appuyé par Monsieur Sébastien Roy d'adopter le rapport annuel.

Adopté à l'unanimité **CE-22-23-056**

7. **Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence;**

Madame Decamps présente le plan de lutte à l'intimidation et la violence de l'école. Elle procède à la lecture des définitions de conflit/intimidation/violence. Elle mentionne que dès qu'un employé reçoit une plainte, cette dernière doit être signalée à la direction. Nous sommes dans l'obligation de déposer le plan au plus tard le 15 septembre 2023 au protecteur national de l'élève.

Il est proposé par Monsieur Sébastien Roy et appuyé par Monsieur Dominic Loiselle d'adopter le plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école.

Adopté à l'unanimité **CE-22-23-057**

8. **Mot de la direction;**

8.1 Demande de sollicitation de dons pour l'OPP;

Voir point 17.1

9. **Mot du représentant au comité de parents;**

Aucun suivi puisqu'il n'y a pas eu de réunion durant l'été.

10. **Mot de la représentante au service de garde;**

Madame Rachida Chaala se présente, elle n'a pas de suivi à faire.

11. Bons coups;

Madame Decamps mentionne avoir une équipe-école complète et est heureuse de la stabilité à l'école. Madame Maude Beaulieu mentionne l'héroïsme d'un enfant envers son jeune frère cet été.

12. Mot de la représentante du personnel de soutien;

Rien à signaler.

13. Mot des représentants des enseignants;

Rien à signaler.

14. Mot de la représentante des professionnels;

Absente.

15. Mot des représentants des parents;

Aucun suivi.

16. Mot du président;

Monsieur Turner mentionne avoir eu un bel été et être content de revoir tout le monde.

17. Autres sujets;

17.1 Vêtement;

L'OPP a soumis le 3 juillet dernier un projet d'achat d'un vêtement (coton ouaté) avec le logo de l'école pour chacun des enfants dans le but de favoriser le sentiment d'appartenance à l'école. Le souhait de l'OPP est d'offrir gratuitement ce vêtement aux enfants. Ainsi, une campagne de financement s'avère nécessaire et par conséquent, l'approbation du conseil d'établissement est requise. Il est à noter qu'aucune soumission n'a été fournie avec le projet. Monsieur Binette veut solliciter des entreprises pour obtenir des dons. Une lettre de la direction pourra être rédigée après l'éventuelle acceptation du projet. Comme toute campagne de financement, il faut indiquer les éléments suivants :

1. Montant à amasser : 9 000$
2. Début et fin du projet : 15 juillet 2023 et fin serait 21 juin 2024
3. Advenant le manque de fonds : le projet ne se réalisera pas tant que les sommes ne sont pas entièrement amassées au regard des soumissions à venir
4. Advenant le surplus de fonds : activité pour l'ensemble de l'école

Approuvé **CE-22-23-058**

17.2 Vente de débarras;

À la suite de la demande d'une élève, l'OPP souhaite donner l'accès à la cour d'école pour permettre aux familles de se réunir pour une vente de débarras le 9 septembre 2023. Il y aura du maïs gratuit pour tous, il reste des fonds dans la petite caisse pour l'achat du maïs. Ils auront besoin de table. Les factures doivent être remises à l'école ainsi que les dons amassés. Les tables seront entreposées dans le conteneur de la cour. L'école restera fermée.

Approuvé **CE-22-23-059**

18. Levée de la séance;

La séance est levée à 20 h 36.

Adopté à l'unanimité **CE-22-23-060**

Monsieur Sébastien Turner
Président

Madame Nathalie Decamps
Directrice